



SST : SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

FORMATION COLLECTIVE	FORMATION INDIVIDUELLE / BINÔME
DURÉE 2 JOURS (14 heures)	
TARIF* 360 €	Pas de formation individuelle
DATES 2024 29 et 30 janv. II 25 et 26 mars II 27, 28 mai II 1er et 2 juill. II 7, 8 oct. II 2, 3 déc.	

*non assujetti à la TVA

PROFIL DES PARTICIPANTS

- Tout salarié des entreprises du secteur privé ou public.
- Membre du CSE.

PRÉREQUIS

- Une demande d'ouverture est à effectuer par le formateur auprès de la CARSAT-RA. Pour ce faire, le nom du Médecin du travail doit nous être communiqué par l'entreprise lors de l'inscription ou au plus tard trois semaines avant le début de la formation.

- L'entreprise nous informe de ses risques spécifiques.

OBJECTIFS

- Conforme au programme élaboré par l'INRS.
- Respecter les recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs Salariés (CNAMtS).
- Protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence adaptés.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, mises en situation.
- Conseils personnalisés d'un formateur expert.
- Echanges et interactions à partir de l'expérience du formateur et de celles des participants.
- Remise d'un support de formation.
- Evaluation en fin de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situation, mises en pratique, présentations.
- Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

PROGRAMME

MAJ 31/10/23

MODULE 1 Rôle du SST dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise (sensibilisation à la prévention des risques professionnels)

- Protéger.
- De protéger à prévenir.
- Examiner.

MODULE 2 La victime saigne-t-elle abondamment ?

- S'étouffe-t-elle ? Répond-elle ? Respire-t-elle ?
- Faire alerter.
- De faire alerter à informer.
- Secourir.
- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.

- La victime répond, elle se plaint de brûlures.
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas, elle respire.
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

RISQUES SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

- Module optionnel de 2h minimum à la demande du Médecin du travail.
- Evaluation des acquis des participants.
- Maintien et Actualisation des Compétences: MAC (recyclage) obligatoire.
- Pour conserver la validité du certificat SST, le MAC est à effectuer au maximum dans les 24 mois qui suivent la formation initiale, puis au maximum tous les 24 mois (ou plus fréquemment sur décision de l'entreprise).

- Ces formations continues permettent au SST de maintenir ses compétences, définies dans le référentiel de formation INRS, à un niveau au moins équivalent à celui de sa formation initiale.
- Pour le MAC, les stagiaires devront se munir de leur carte SST.
- Formateur, moniteur agréé par l'INRS.
- Effectif du groupe : minimum 4/maxi 10.
- Matériels disponibles : 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson), défibrillateur.
- Un certificat SST sera délivré à chaque stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable.